

VERHEYEN Cyrille Joseph, Homme de peine

Fils de **VERHEYEN** Joseph (°1860 +1911), Raboteur, filiation certaine, et de **DUMONT** Marie Catherine, filiation certaine. Premier enfant de Joseph et Marie.

A sa naissance, son père était âgé de 31 ans.

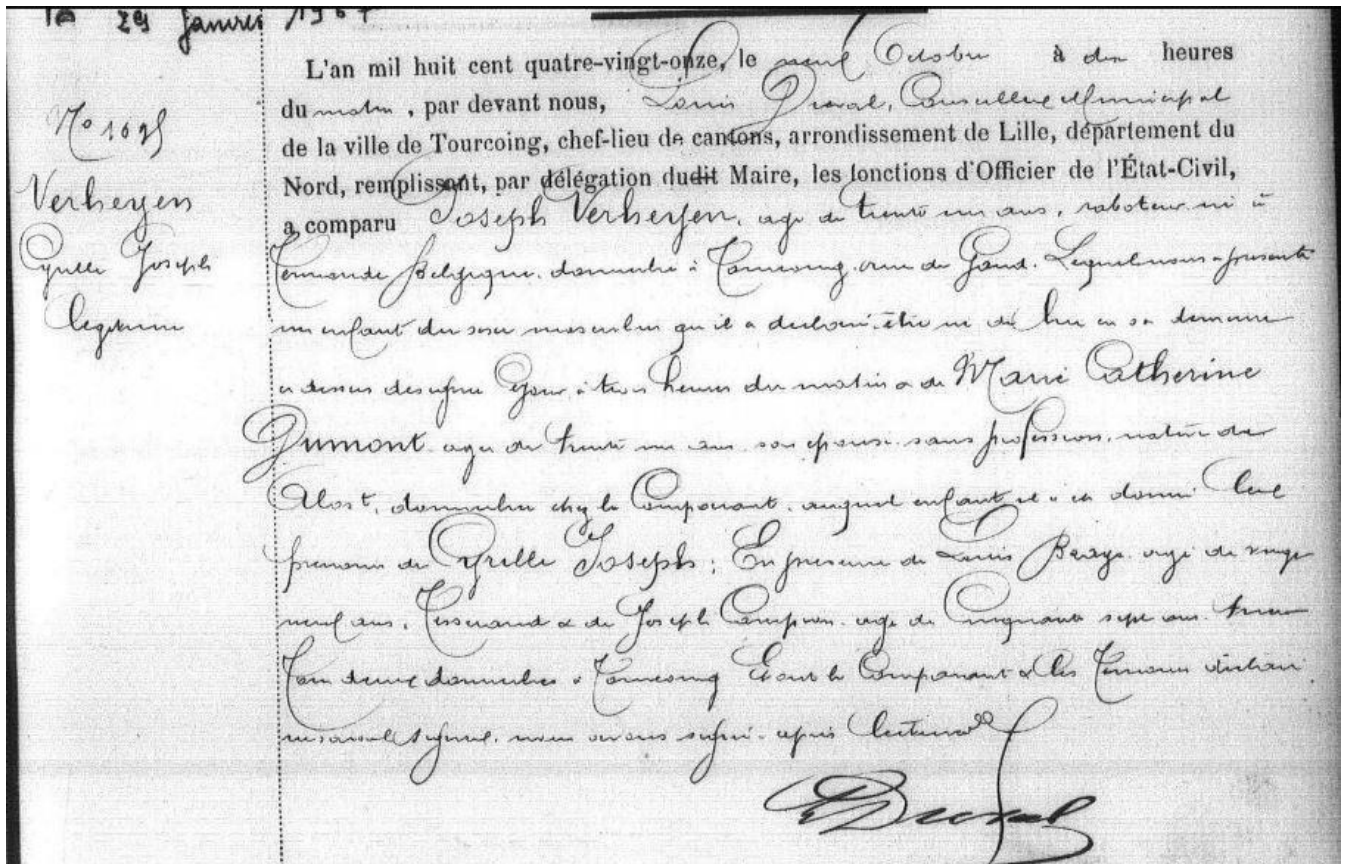
Né le (ce) 09/10/1891 à Tourcoing (59)¹.

Décédé le 14/09/1914 à Aubérive (51)² à l'âge de 22 ans.

¹ Source : , Archives départementales Nord.

² Note : Disparu le 14 septembre 1914 à Aubérive, présumé blessé, avis du ministère de la guerre au 25 novembre 1916. Tué à l'ennemi le 14 septembre 1914 à Aubérives / Suippes d'après jugement déclaratif rendu le 10 juin 1920 par le tribunal civil de Lille. La copie de ce jugement a été transcrite le 1 septembre 1920 à la Mairie de Neuville en Ferrain (Note n° 358 du 13 décembre 1920 - "Mort pour la France")

Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire.



Nom : Verheyen Prénoms : Cyrille, Joseph Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : 4039 Classe de mobilisation : 1911	
ÉTAT CIVIL. Soutien de famille Né le 9 Octobre 1891 , à Tourcoing , canton Nord-Est , département du nord , résidant à Neuville en ferchain , canton de Tourcoing N.E. , département du nord , profession d'homme de peine , fils de feu Joseph et de Marie Catherine Dupont , domiciliés à Neuville en ferchain , canton Tourcoing-Nord-Est , département du nord Marié le		SIGNALEMENT. Cheveux : Ch. foncés Yeux : clairs Inclinaison : moyen Front : petit Hauteur : petit Largeur : petit Dos : rectiligne Base : horizontal Nez : petit Bâton : moyen Taille : 1 m. 68 centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cent. Marques particulières :	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1912 . Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1912 . Classé soutien indispensable de famille le 9 Octobre 1912 .		CORPS D'AFFECTATION. 162 Régiment d'Infanterie 162 Regt d'Infanterie a CAMBRAI	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° 330 de la liste Tourcoing-Nord-Est Fils d'un père étranger né en BELGIQUE Incorporé à l'armée le 9 Octobre 1912 arrivé au corps le 9 Octobre 1912 Disparu le 14 Septembre 1914 à Aubers prisonnier Révélé : avis du Ministère de la guerre du 25 novembre 1916 , H. J. 5278. à l'ennemi le 14 Septembre 1914 à Aubers prisonnier, d'après jugement de la justice rendue le 10 Juin 1920 par le Tribunal civil de Lille, la partie de ce jugement a été transmise le 1^{er} Septembre 1920 à la Mairie de Neuville en Ferchain (Note M. G. N° 387 du 13 Décembre 1920) Rayé des contrôles le 14-9-1914		NUMÉROS SU CONTRÔLE spécial. MATRICULE ou au répertoire. 6025 112 07167	
CAMPAGNES. de l'Allemagne, du 2 Août 1914 aux armées, au 14 Sept 1914		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale.		DATE de la libération du service militaire.	
1 ^{re} dans 1, du au 2 ^{re} dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au 1 ^{re} dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au		No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (régagés, condamnés, omis, etc.).	

[illegible]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 162^e

Nom Verheyen

Prénoms Cyrille Joseph

Grade 2^e Cl^{re}

Corps 102^e R. infanterie 8^e

N^o 6026 au Corps. — Cl. 1911

Matricule. 4089 au Recrutement Lille

Mort pour la France le 14 Septembre 1914

à Ciebersine (Wanne)

Genre de mort tué à l'ennemi
Disparu au combat

Né le 9 Octobre 1891 à Courcoing

à Courcoing Département Nord

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le 10 Juin 1920

par le Tribunal de Lille

acte ou jugement transcrit le 1 Septembre 1920

à Neuville en Ferrain, Nord

N^o du registre d'état civil _____

229-708 1921. [26134]

Acte N° 61
Verheyen
Cyrille Joseph

Transcription

Rafé cent et un
mots comme nuls.

8 Coorse

Le premier Septembre mil neuf cent vingt, onze heures du matin, Nous Edouard Coorse, Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Neuville-en-Ferrain, avons procédé à la transcription du Jugement dont la teneur suit. Greffe du Tribunal Civil de Lille du dix huit mil neuf cent vingt. Application de la loi du vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt deux. Déclaration Judiciaire de ce militaire Verheyen. République Française, au nom du Peuple Français. Le Tribunal Civil de première instance de l'Arrondissement de Lille, département du Nord, a rendu le Jugement ci-après. Le Tribunal, qui en audience publique Monsieur Lambert Juge commis en son rapport dressé, le mil neuf cent vingt heures du sur la déclaration de le Ministère Public en ses conclusions orales, demeurant à Paris en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant et de en premier ressort. Vu la requête de Monsieur le demeurant à Procureur de la République et l'ordonnance de qui, lecture faite, ont signé avec Nous Monsieur le Président, d'autre part, mais de Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements



Le _____ mil neuf cent vingt _____ heures du _____
 fournis au Tribunal que le nommé Verheyen Cyrille Joseph
 né à Courcoing le neuf octobre mil huit cent quatre vingt onze
 de Joseph décédé et de Marie Catherine Dupont en ses vivants
 journalier demeurant à Neuville en Ferrain, Belbataire, soldat
 au cent soixante deuxième régiment d'infanterie disparu le
 quatorze septembre mil neuf cent quatorze à Auberville (Marne)
 mort pour la France. Attendu qu'aucun acte n'a été dressé
 est décidé pour constater son décès et qu'il eût de le constater
 judiciairement. Par ces motifs. Déclare le décès du sus désigné
 et en fixe la date au quatorze septembre mil neuf cent quatorze

Dressé, le _____ mil neuf cent vingt _____ heures du _____
 sur la déclaration de Pit que le présent jugement tiendra lieu
 demeurant à d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit
 et de sur les registres de l'année courante de l'état-civil de la
 demeurant à commune de Neuville en Ferrain et que mention en
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous sera faite sur les registres de l'état
 maire de civil de la dite commune pour l'année mil neuf cent
 quatorze en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit
 décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi
 jugé et prononcé le dix juin, mil neuf cent vingt en audience

N° _____

Le _____ mil neuf cent vingt _____ heures du _____
 publique du Tribunal Civil de première instance de l'Ar-
 rondissement de Lille, département du Nord, par Messieurs
 Dorigny, juge faisant fonctions de Président, Lambert juge
 Massart juge suppléant, en présence de Monsieur Pache
 substitut du Procureur de la République, assistés de A.
 Expétiens, Commis-Greffier. Le Juge président (signé)
 Dorigny. Le Greffier (signé) A. Expétiens. Enregistré
 est décidé gratis à Lille le dix neuf juillet mil neuf cent vingt
 folio trente six, case six. Le receveur (signé) illisiblement.
 suit la formule exécutoire. Le Greffier en Chef (signé)

Dressé, le _____ mil neuf cent vingt _____ heures du _____
 sur la déclaration de illisible. Pour transcription conforme.
 demeurant à _____
 et de _____
 demeurant à _____
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous _____
 maire de _____

E. Courte

[Retour à l'accueil](#)

Index des lieux présents sur le livret
Les numéros correspondent aux fiches où les lieux sont cités

A

Aubérive (51) - 1

T

Tourcoing (59) - 1